

## **Appel d'offres de services pour la conception du logo du programme de labellisation en développement durable : « Démarche Destin'Action biosphère »**

La Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre désire recevoir des offres de services pour la conception d'un nouveau logo. Ce dernier servira à identifier les entreprises qui seront labellisées dans le cadre de son programme de labellisation en développement durable, réalisé en partenariat avec le Ministère du Tourisme du Québec. Toutes les offres de services reçues seront traitées de façon équitable et transparente, en s'adaptant aux besoins de la Réserve mondiale. Dans le cadre de ce processus, les entreprises intéressées pourront consulter le site Internet [www.biospherelac-st-pierre.qc.ca](http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca) afin de bien comprendre la mission et les mandats de la Réserve mondiale.

### **Le tourisme durable**

Le tourisme durable est désormais un enjeu prioritaire pour l'industrie et les gouvernements. La raison est simple, les préoccupations environnementales, sociales et économiques du 21<sup>e</sup> siècle nous tiennent responsables d'agir et de penser autrement. Le changement climatique mondial, la croissance de la pauvreté, la crise alimentaire, la crise économique sont des signaux d'alarme dans notre rapport à l'économie, la société et l'environnement. C'est pourquoi le développement durable du tourisme est incontournable. Nourrie par notre volonté de voir le territoire de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre comme un modèle international en développement durable du tourisme et de gouvernance participative, la Réserve mondiale s'engage à réunir les conditions nécessaires pour réaliser ce projet collectif d'envergure.

Le programme de labellisation *Démarche Destin'Action biosphère* est une initiative qui permettra le développement durable du tourisme sur notre territoire. Le résultat visé par ce programme est, en premier lieu, de faciliter l'engagement progressif des membres de la Réserve mondiale envers le développement durable du territoire. Il s'agit également d'un outil de marketing efficace permettant une commercialisation internationale dans un marché qui préconise le développement durable. Les entreprises et organismes visés par notre programme de labellisation œuvrent dans les secteurs du tourisme gourmand, de l'hébergement et du tourisme de nature.

### **Processus d'appel d'offres de services**

Dans le cadre du processus d'appel d'offres, la Réserve mondiale invite les entreprises spécialisées en *communication* | *graphisme*, basées sur son territoire (MRC de Maskinongé, de D'Autray, de Pierre-De Saurel, de Nicolet-Yamaska, de Bécancour et ville de Trois-Rivières), intéressées et qualifiées à élaborer une proposition de projet, à lui présenter une offre de services afin de réaliser le logo.

*Le processus se déroulera en deux étapes. La première étape non rémunérée en est une de préqualification : les graphistes | infographistes sont invités à déposer leur offre de services qui sera analysée et évaluée par le conseil d'administration, en vue de choisir le concurrent qui participera à la deuxième étape du processus. À la deuxième étape, le candidat sélectionné sera appelé à élaborer deux concepts originaux. Au terme de cette étape rémunérée, le conseil d'administration analysera les propositions en vue de les présenter aux citoyens présents lors du forum bisannuel de la Réserve mondiale, le 14 novembre 2009.*

Une fois toutes les offres reçues, la Réserve mondiale les évaluera et les classera en fonction d'un ensemble de critères prédéterminés. La Réserve mondiale peut également tenir compte d'autres facteurs au moment de déterminer la proposition ayant obtenu la note la plus élevée. De plus, elle se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe laquelle des propositions reçues et avisera également tous les candidats du résultat de l'appel d'offres de services.

### **Directives concernant l'offre de services**

L'objectif est la conception de grande qualité du logo officiel de la *Démarche Destin'Action biosphère*. Ce logo servira de véhicule à portée internationale et commerciale pour les entreprises touristiques labellisées (œuvrant dans les secteurs du tourisme de nature, de l'hébergement et du tourisme gourmand) du territoire de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

La création, la diffusion et le design de ce logo devront être :

- En relation avec le programme de labellisation en développement durable de la Réserve mondiale;
- Précis et concis;
- Représentatif de la Réserve et de son territoire;
- Mémorable rapidement;
- Exportable à un niveau international;
- Unique et facile à reproduire sur différents supports (donc, pas trop de détails).

L'offre de services devra comporter les éléments suivants :

- Une brève présentation de votre entreprise;
- Un croquis du logo (très basique et peut être fait à main levée) accompagné d'une courte explication;
- Le montant de la soumission excluant les taxes applicables;
- Les délais de livraison finale;
- Les coordonnées de l'entreprise et de son représentant officiel.

Les propositions soumises par courriel ou par télécopieur seront rejetées. Les propositions doivent comporter deux copies papier.

### **Évaluation**

Le comité d'évaluation appliquera une grille d'évaluation à chaque proposition et cotera chaque critère selon l'ordre établi dans la grille.

### **Signature de l'entente**

Une fois la justification de la recommandation par le Comité de sélection faite, l'offre de service retenue se fera par voie de résolution du Conseil d'administration de la Réserve mondiale. Le contrat peut être rédigé et signé par toutes les parties.

En effet, dès que le choix du Comité de sélection est annoncé, le lauréat devra signer un contrat par lequel il cède à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre tous les droits de propriété intellectuelle actuels et futurs qu'il détient et qu'il pourrait détenir dans la conception du logo, et il renonce en faveur de la Réserve mondiale, à l'exercice des droits moraux relativement à tous les documents, dessins, esquisses et documents de même nature.

## Échéancier de remise

### ÉTAPE 1

Réception des offres de services

La date limite de réception de toutes les offres est le **16 octobre à 12 h (midi)**.

Un accusé de réception sera envoyé dans les cinq jours civils qui suivent la réception.

### ÉTAPE 2

1<sup>e</sup> rencontre d'équipe le 21 octobre

Réception des deux logos du candidat retenu

2<sup>e</sup> rencontre d'équipe avant le dépôt final (date à déterminer)

La date limite de réception des réalisations est le **6 novembre à 12 h (midi)**.

## Porteur du dossier pour la Réserve mondiale

La personne responsable de l'appel d'offres de services est monsieur René Raiche, directeur général de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. En son absence, madame Émilie Lepage, responsable des communications et du partenariat, sera responsable du dossier.

Le bureau de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est situé au :

**420, route Marie-Victorin  
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0**

**Téléphone : 1.450.783.6466**

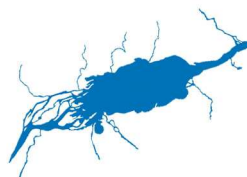
**Télécopieur : 1.450.783.6468**

**Courriel : [info@biospherelac-st-pierre.qc.ca](mailto:info@biospherelac-st-pierre.qc.ca)**

**Les heures régulières de bureau sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
**Lac-Saint-Pierre**